Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 24 juin 2021

En avril, les mesures de santé publique ont été resserrées dans la plupart des régions du pays à mesure que la troisième vague de COVID-19 sévissait au Canada. En Ontario, un décret ordonnant de rester à domicile est entré en vigueur dans toute la province le 8 avril. Des mesures de santé publique plus strictes ont également été réinstaurées dans de nombreuses régions du Québec, y compris la cessation de diverses activités commerciales ainsi que le prolongement des couvre-feux. La Nouvelle-Écosse a décrété un confinement provincial le 28 avril, ce qui a entraîné la fermeture des commerces de détail non essentiels et le passage à l'apprentissage à distance pour toutes les écoles. La Colombie-Britannique a été soumise à des restrictions « coupe-circuits » à partir du 30 mars, et celles-ci comprenaient des limites concernant les salles à manger intérieures et les centres de conditionnement physique. Le Nouveau-Brunswick a, quant à lui, assoupli les restrictions dans certaines régions à la fin d'avril.

L'emploi salarié augmente en avril

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 166 900 (+1,0 %) en avril. En revanche, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA) — qui permettent de brosser un tableau du nombre de personnes en emploi au cours de la semaine de référence de l'EPA d'avril, soit du 11 au 17 avril — l'emploi a diminué de 207 000 (-1,1 %).

Les différences entre les données d'avril de l'EERH et celles de l'EPA sont en grande partie attribuables à deux facteurs liés aux variations rapides de l'emploi, comme celles observées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. D'abord, lorsque l'emploi diminue rapidement — comme ce qui a été constaté dans le cadre de l'EPA d'avril — certains travailleurs qui perdent un emploi, mais qui continuent à recevoir une rémunération après leur dernière journée de travail sont inclus dans le nombre d'employés salariés de l'EERH, mais non dans les données sur l'emploi de l'EPA. Ensuite, lorsque l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPA augmente rapidement — comme cela a été le cas en mars — les retards dans la réception des premiers chèques de paye par les nouveaux employés ou les employés qui sont retournés travailler peuvent entraîner un retard d'un mois dans la croissance de l'emploi salarié de l'EERH.

Graphique 1
L'emploi salarié continue d'augmenter en avril

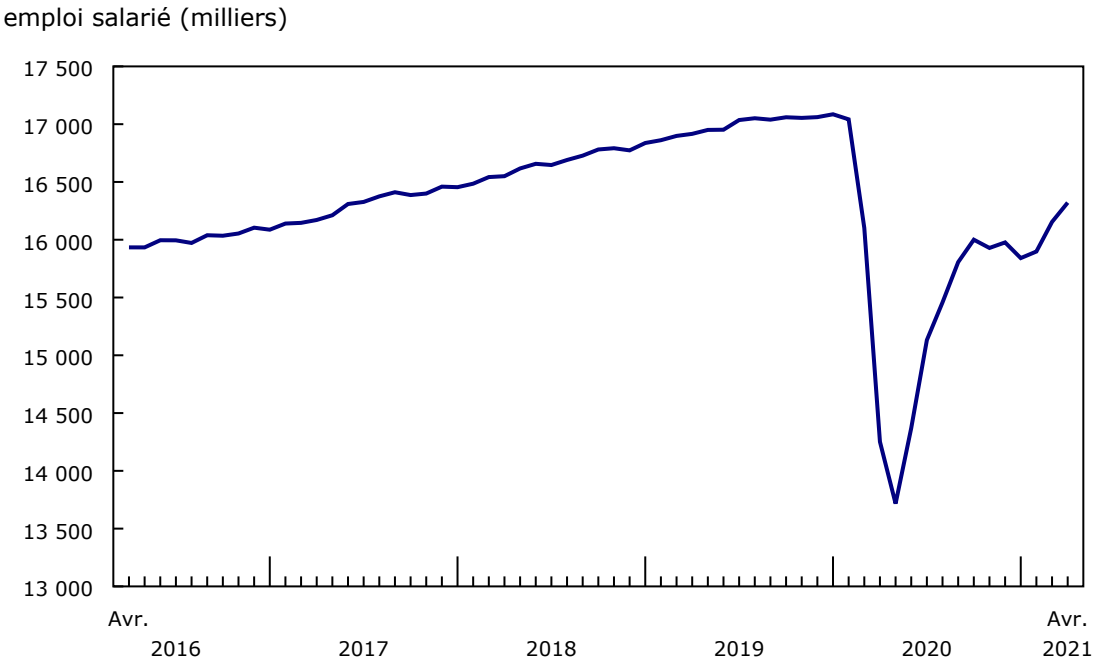

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié mesuré au moyen de l'EERH a progressé dans neuf provinces en avril, et les hausses les plus marquées sont survenues en Ontario (+59 600; +1,0 %), au Québec (+45 800; +1,2 %), et en Alberta (+24 900; +1,3 %). Malgré ces augmentations, l'Ontario (-373 300; -5,6 %), le Québec (-126 400; -3,3 %) et l'Alberta (-110 900; -5,5 %) sont demeurés les provinces plus éloignées de leurs niveaux d'emploi observés avant la pandémie de COVID-19 en février 2020. Le Nouveau-Brunswick a été la seule province à dépasser son niveau d'emploi salarié observé avant la pandémie en avril, en hausse de 7 600 (+2,4 %).

Par rapport à février 2020, l'emploi salarié au Canada était en baisse de 720 700 (-4,2 %) en avril 2021.

La rémunération hebdomadaire moyenne poursuit sa tendance à la hausse

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,7 % par rapport à mars pour atteindre 1 129 $ en avril, et la hausse est principalement attribuable aux employés à salaire fixe qui sont, dans une large mesure, mieux rémunérés. Le nombre d'employés à salaire fixe a progressé de 154 400 (+2,7 %), tandis que le nombre d'employés rémunérés à l'heure a augmenté de 47 400 (+0,5 %).

Par rapport à février 2020, la rémunération était 8,0 % plus élevée en avril 2021. L'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne depuis le début de la pandémie s'explique par divers facteurs, y compris les variations de la composition de l'emploi selon le type d'employé, la profession et le secteur. Par exemple, les secteurs qui sont demeurés les plus éloignés de leurs niveaux d'emploi observés avant la pandémie en avril — les arts, les spectacles et les loisirs (-33,5 %) et les services d'hébergement et de restauration (-28,5 %) — sont parmi ceux qui offrent les rémunérations hebdomadaires moyennes les plus faibles. Cette baisse disproportionnée de l'emploi faiblement rémunéré a pour effet d'augmenter la rémunération moyenne.

Le nombre moyen d'heures travaillées augmente chez les employés à salaire fixe

Les employés rémunérés à l'heure ont travaillé en moyenne 31,7 heures en avril, ce qui est presque inchangé par rapport au mois précédent. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine par les employés à salaire fixe a augmenté de 0,3 % par rapport à mars pour atteindre 37,2.

La hausse de l'emploi salarié en avril est principalement attribuable au secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 35 100 (+1,7 %) en avril, ce qui représente la plus forte hausse mensuelle parmi les secteurs. Des augmentations mensuelles notables ont été observées dans les quatre sous-secteurs (les services de soins de santé ambulatoires, les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes, et l'assistance sociale) et dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan, où l'emploi a peu varié. L'emploi salarié dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale suit une tendance à la hausse depuis juin 2020.

L'augmentation enregistrée en avril dans les soins de santé et l'assistance sociale a porté l'emploi salarié dans le secteur à 3,4 % au-dessus de son niveau observé avant la pandémie en février 2020. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur s'est établie à 999 $ en avril, en hausse de 4,7 % par rapport à février 2020.

L'emploi salarié dans la construction dépasse le niveau observé avant la pandémie

Le nombre d'employés salariés travaillant dans le secteur de la construction a augmenté de 25 700 (+2,5 %) en avril, et la majeure partie de la hausse est survenue en Alberta, en Ontario et au Québec. Le nombre d'employés salariés a augmenté dans tous les sous-secteurs de la construction, et plus particulièrement chez les entrepreneurs spécialisés, et cette hausse a coïncidé avec une augmentation de 6,3 % de l'investissement en construction d'immeubles en avril.

Par rapport à février 2020, le nombre d'employés salariés travaillant dans la construction s'est accru de 1,7 % en avril, et la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 8,0 % dans le secteur au cours de la même période pour atteindre 1 420 $.

L'emploi salarié dans le commerce de détail progresse pour un troisième mois consécutif

Malgré le resserrement des mesures de santé publique dans certaines régions du pays, l'emploi salarié dans le commerce de détail a progressé pour un troisième mois consécutif, en hausse de 19 800 (+1,0 %) en avril. Certains employés qui sont retournés au travail dans le commerce de détail en mars ou qui ont été nouvellement embauchés dans le secteur au cours de ce mois — avant le resserrement des mesures dans le secteur — pourraient avoir été inclus dans l'emploi salarié pour la première fois en avril lorsqu'ils ont reçu leur premier chèque de paye quelques semaines après leur embauche ou leur retour au travail. L'augmentation du nombre d'employés salariés dans le commerce de détail s'est répartie dans les sous-secteurs, mais elle a été plus marquée dans les magasins d'alimentation et chez les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles.

En dépit de la hausse enregistrée en avril, l'emploi salarié dans le commerce de détail s'est situé 1,8 % en deçà de son niveau observé avant la pandémie. Parallèlement, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur s'est établie à 636 $, en hausse de 1,7 % par rapport à février 2020.

Le nombre de postes vacants en avril demeure le plus élevé dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

En avril, les employeurs canadiens recrutaient activement pour doter environ 682 800 postes dans le contexte de la troisième vague de la pandémie de COVID-19. Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 4,3 %, après avoir oscillé entre 3,0 % et 4,1 % au cours de la période allant d'octobre 2020 à mars 2021 (toutes les données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires sont non désaisonnalisées).

Le Québec (5,4 %) a affiché le taux de postes vacants le plus élevé parmi les provinces. Les taux de postes vacants les plus faibles ont été observés à Terre-Neuve-et-Labrador (3,0 %) et en Alberta (3,3 %).

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a enregistré le plus grand nombre de postes vacants pour un sixième mois consécutif (96 300) en avril, et a été à l'origine d'environ 14 % du nombre total de postes vacants. Comme les postes vacants servent d'indicateur de la demande de main-d'œuvre non comblée, le niveau élevé de postes vacants — combiné avec la hausse de l'emploi salarié — laisse supposer que des défis en matière de dotation persistent dans ce secteur. Le commerce de détail (79 600) et le secteur de la fabrication (67 100) ont enregistré les deuxième et troisième nombres de postes vacants en importance en avril.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

*En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (**72-203-G**).*

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas

*disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête pendant la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (**75-514-G**).*

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 12 juillet.

Prochaine diffusion

Les données de mai sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 29 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2020	Mars 2021[r]	Avril 2021[p]	Mars à avril 2021	Avril 2020 à avril 2021	Mars à avril 2021	Avril 2020 à avril 2021
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**1 116,30**	**1 120,90**	**1 128,72**	**7,82**	**12,42**	**0,7**	**1,1**
Foresterie, exploitation et soutien	1 221,79	1 298,97	1 310,09	11,12	88,30	0,9	7,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 125,20	2 092,34	2 096,14	3,80	-29,06	0,2	-1,4
Services publics	1 937,19	1 801,19	1 914,47	113,28	-22,72	6,3	-1,2
Construction	1 296,62	1 360,44	1 419,54	59,10	122,92	4,3	9,5
Fabrication	1 159,75	1 174,97	1 170,73	-4,24	10,98	-0,4	0,9
Commerce de gros	1 271,38	1 320,77	1 329,30	8,53	57,92	0,6	4,6
Commerce de détail	640,67	631,53	636,45	4,92	-4,22	0,8	-0,7
Transport et entreposage	1 136,65	1 207,93	1 171,97	-35,96	35,32	-3,0	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 400,11	1 568,09	1 513,44	-54,65	113,33	-3,5	8,1
Finance et assurances	1 486,42	1 450,44	1 469,45	19,01	-16,97	1,3	-1,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 146,32	1 164,19	1 186,05	21,86	39,73	1,9	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 451,97	1 510,64	1 533,68	23,04	81,71	1,5	5,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 536,41	1 560,76	1 500,11	-60,65	-36,30	-3,9	-2,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	893,94	934,36	965,31	30,95	71,37	3,3	8,0
Services d'enseignement	1 137,51	1 199,69	1 171,04	-28,65	33,53	-2,4	2,9
Soins de santé et assistance sociale	995,00	1 006,88	999,36	-7,52	4,36	-0,7	0,4
Arts, spectacles et loisirs	787,32	729,02	758,12	29,10	-29,20	4,0	-3,7
Services d'hébergement et de restauration	468,75	450,27	454,31	4,04	-14,44	0,9	-3,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	956,77	951,42	939,99	-11,43	-16,78	-1,2	-1,8
Administrations publiques	1 397,42	1 469,26	1 470,66	1,40	73,24	0,1	5,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 121,70	1 096,19	1 083,53	-12,66	-38,17	-1,2	-3,4
Île-du-Prince-Édouard	967,26	921,20	933,03	11,83	-34,23	1,3	-3,5
Nouvelle-Écosse	996,75	948,74	953,10	4,36	-43,65	0,5	-4,4
Nouveau-Brunswick	1 038,64	1 004,77	1 009,52	4,75	-29,12	0,5	-2,8
Québec	1 051,79	1 062,51	1 068,81	6,30	17,02	0,6	1,6
Ontario	1 132,50	1 166,21	1 170,73	4,52	38,23	0,4	3,4
Manitoba	1 034,46	1 004,02	1 011,16	7,14	-23,30	0,7	-2,3
Saskatchewan	1 129,81	1 098,19	1 100,33	2,14	-29,48	0,2	-2,6
Alberta	1 241,11	1 207,60	1 223,18	15,58	-17,93	1,3	-1,4
Colombie-Britannique	1 105,84	1 104,90	1 110,80	5,90	4,96	0,5	0,4
Yukon	1 255,60	1 290,86	1 256,18	-34,68	0,58	-2,7	0,0
Territoires du Nord-Ouest	1 597,02	1 507,38	1 479,35	-28,03	-117,67	-1,9	-7,4
Nunavut	1 469,68	1 481,19	1 418,03	-63,16	-51,65	-4,3	-3,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau **14-10-0223-01** (anciennement le tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2020	Mars 2021[r]	Avril 2021[p]	Mars à avril 2021	Avril 2020 à avril 2021	Mars à avril 2021	Avril 2020 à avril 2021
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**14 251,8**	**16 154,2**	**16 321,1**	**166,9**	**2 069,3**	**1,0**	**14,5**
Foresterie, exploitation et soutien	33,6	38,3	40,4	2,1	6,8	5,4	20,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	186,5	188,4	191,9	3,5	5,3	1,8	2,8
Services publics	124,2	121,9	123,0	1,1	-1,2	0,9	-0,9
Construction	810,0	1 042,6	1 068,3	25,7	258,3	2,5	31,9
Fabrication	1 315,0	1 500,3	1 501,6	1,3	186,6	0,1	14,2
Commerce de gros	727,2	784,2	786,0	1,8	58,7	0,2	8,1
Commerce de détail	1 585,5	1 951,1	1 970,9	19,8	385,5	1,0	24,3
Transport et entreposage	719,0	765,2	767,0	1,8	48,0	0,2	6,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	326,3	345,5	348,8	3,3	22,6	1,0	6,9
Finance et assurances	729,8	756,7	760,6	3,8	30,8	0,5	4,2
Services immobiliers, de location et de location à bail	236,1	258,3	258,5	0,3	22,4	0,1	9,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	915,9	1 011,3	1 022,0	10,7	106,2	1,1	11,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	106,5	117,8	117,8	0,0	11,3	0,0	10,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	718,7	789,9	804,8	14,9	86,1	1,9	12,0
Services d'enseignement	1 242,1	1 315,7	1 315,5	-0,1	73,5	-0,0	5,9
Soins de santé et assistance sociale	1 866,8	2 114,4	2 149,5	35,1	282,6	1,7	15,1
Arts, spectacles et loisirs	165,1	199,5	209,3	9,8	44,2	4,9	26,8
Services d'hébergement et de restauration	688,4	950,2	959,1	8,9	270,7	0,9	39,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	398,9	487,6	493,3	5,7	94,4	1,2	23,7
Administrations publiques	1 120,7	1 145,1	1 159,4	14,2	38,7	1,2	3,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	180,1	205,4	208,6	3,2	28,5	1,6	15,8
Île-du-Prince-Édouard	60,3	69,4	69,7	0,3	9,4	0,4	15,6
Nouvelle-Écosse	364,0	417,3	419,1	1,7	55,1	0,4	15,1
Nouveau-Brunswick	277,7	325,6	331,8	6,2	54,1	1,9	19,5
Québec	3 099,2	3 663,3	3 709,1	45,8	609,8	1,2	19,7
Ontario	5 608,1	6 218,4	6 278,0	59,6	669,9	1,0	11,9
Manitoba	536,1	589,0	599,3	10,3	63,2	1,7	11,8
Saskatchewan	418,8	467,5	470,8	3,3	52,0	0,7	12,4
Alberta	1 692,0	1 866,7	1 891,6	24,9	199,6	1,3	11,8
Colombie-Britannique	1 954,5	2 263,2	2 274,2	10,9	319,7	0,5	16,4
Yukon	20,1	22,7	22,9	0,2	2,7	0,8	13,7
Territoires du Nord-Ouest	23,1	26,0	26,3	0,3	3,2	1,0	13,8
Nunavut	17,9	19,6	20,0	0,4	2,1	2,0	11,8

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01** (anciennement le tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées[1]

	Avril 2021[p] Employés salariés[2]	Avril 2021[p] Postes vacants	Avril 2021[p] Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs[3]	**15 142,6**	**682,8**	**4,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	201,8	15,1	7,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	185,6	8,1	4,2
Services publics	120,7	3,6[E]	F
Construction	971,3	61,4	5,9
Fabrication	1 468,4	67,1	4,4
Commerce de gros	775,4	30,9	3,8
Commerce de détail	1 904,5	79,6	4,0
Transport et entreposage	751,5	31,9	4,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	343,3	12,4	3,5
Finance et assurances	751,1	28,5	3,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	250,9	6,9	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 007,5	53,4	5,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	115,0	4,0	3,3[E]
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	754,1	49,1	6,1
Services d'enseignement	1 414,0	14,9	1,0
Soins de santé et assistance sociale	2 103,6	96,3	4,4
Arts, spectacles et loisirs	176,6	18,0	9,3
Services d'hébergement et de restauration	899,0	62,5	6,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	478,8	26,5	5,2
Administrations publiques[4]	469,6	12,7	2,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	172,1	5,3	3,0
Île-du-Prince-Édouard	59,3	2,9	4,7
Nouvelle-Écosse	383,6	13,6	3,4
Nouveau-Brunswick	293,1	12,0	3,9
Québec	3 416,3	195,1	5,4
Ontario	5 844,2	250,7	4,1
Manitoba	567,1	19,5	3,3
Saskatchewan	438,1	16,3	3,6
Alberta	1 780,1	61,0	3,3
Colombie-Britannique	2 137,9	103,6	4,6
Yukon	16,7	1,2	6,8
Territoires du Nord-Ouest	20,1	1,1[E]	5,1
Nunavut	14,2	0,5[E]	3,2

p provisoire
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux **14-10-0371-01** et **14-10-0372-01**.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0214-01, 14-10-0216-01, 14-10-0218-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01 , 14-10-0255-01, 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2612 et 5217.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (**72-203-G**).

Le produit « La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive » (**14200001**) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (**STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca**).